

2025 24-25-26
septembre

17^e Séminaire national Ramsar

Bourg-en-Bresse

Préserver les zones humides : de la mobilisation à l'action





Étangs de la Dombes © Département de l'Ain



Marais et tourbières des montagnes du Bugey © SR3A



Lac du Bourget - Marais de Chautagne et de Lavours © CEN Savoie



Jean DEGUERRY
Président du Département
de l'Ain

« Depuis plus de dix ans, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse et volontariste de préservation des espaces naturels et de la biodiversité. En lien avec les territoires et nos partenaires, trois zones humides aindinoises ont obtenu le label « Ramsar ». La Dombes, les marais et tourbières des montagnes du Bugey, le lac du Bourget et les marais de Chautagne et de Lavours (site partagé avec nos voisins savoyards) sont aujourd'hui reconnus mondialement pour leur richesse écologique.

Dans la continuité de son investissement pour la labellisation de ces sites, nous sommes fiers d'accueillir la 17^e édition du séminaire national Ramsar. Cet accueil montre une nouvelle fois notre engagement et notre volonté en faveur de la préservation de la ressource en eau. Je souhaite à tous les participants que leurs échanges soient riches, que les présentations et les retours d'expériences soient constructifs et sources d'inspiration. Nous vivons un moment charnière pour la préservation de nos zones humides et de nos paysages. Montrons-nous à la hauteur pour les Aindinois et leur cadre de vie ! »



Jérôme BIGNON
Membre d'Honneur de Ramsar
France - Membre honoraire
du Parlement

« Depuis plus de 15 ans, Ramsar France, en partenariat avec le gestionnaire d'un site Ramsar de France, organise un séminaire annuel qui réunit les animateurs et gestionnaires de sites Ramsar français, ainsi que les structures qui œuvrent pour la préservation des zones humides au niveau national, voire international.

Après une édition 2024 à La Réunion, nous organisons cette 17^e édition dans le département de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.

La co-organisation avec le Conseil départemental de l'Ain témoigne de son engagement en faveur de la labellisation Ramsar. En effet depuis plusieurs années, le Département a accompagné plusieurs sites dans leurs démarches de labellisation, aboutissant ainsi à la labellisation de 2 sites Ramsar et à l'extension d'un site existant.

Ce séminaire ne pourrait non plus être organisé sans la participation active des gestionnaires de ces sites Ramsar, des différents partenaires du territoire et des financeurs associés. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, ce séminaire aura pour ma part une saveur particulière puisque j'ai décidé de transmettre la présidence de Ramsar France en juin. Je reste néanmoins membre du conseil d'administration de Ramsar France, ardent défenseur des zones humides, et j'aurai toujours plaisir à assister à cet évènement annuel !

Profitions de ce séminaire pour découvrir les richesses des zones humides aindinoises, et pour apprendre des différents intervenants qui composeront le programme ci-après ! »

Le label Ramsar

A l'échelle internationale, les zones humides sont les seuls milieux naturels à faire l'objet d'une convention particulière pour leur conservation et leur utilisation rationnelle : la convention de Ramsar. Signée le 2 février 1971, aujourd'hui date officielle de la Journée Mondiale des Zones Humides, le label Ramsar distingue les zones humides dites d'importance internationale.

Signé en 1971 dans la ville de Ramsar en Iran, il s'agit du premier traité international concernant la conservation de la nature, et reste encore aujourd'hui le seul portant sur une catégorie définie d'écosystème : les zones humides. Le label Ramsar découle de ce traité, signé par la France en 1986.

Elaboré originellement par souci de protéger les habitats des oiseaux d'eau, il se concentre, aujourd'hui, sur la préservation des zones humides de façon plus générale. Le label Ramsar n'apporte aucune contrainte réglementaire à un territoire, il est avant tout une reconnaissance, une valorisation d'une zone humide jugée « d'importance internationale ». Il permet également de faire reconnaître les nombreux services que peuvent fournir une zone humide. En France, il s'articule autour de l'Association Ramsar France, véritable réseau de professionnels des zones humides.

A l'échelle mondiale, plus de 2 500 sites sont labellisés Ramsar, dans 172 pays. La France a un réseau de 55 sites, regroupant un bon nombre de gestionnaires des zones humides autour de l'Association Ramsar France. En région Auvergne-Rhône-Alpes, 5 sites sont labellisés dont 3 dans l'Ain.

» L'enjeu de préservation des zones humides

Les zones humides rendent divers services à nos sociétés et ont un rôle important dans l'atténuation des effets du changement climatique :

- Elles absorbent et stockent l'eau et diminuent ainsi les épisodes de crues, d'inondations ou de canicules.
- Elles alimentent les nappes phréatiques et les cours d'eau et permettent ainsi de réduire l'impact de sécheresse et de préserver la ressource en eau.
- Elles captent et stockent une quantité importante de carbone, davantage que les forêts.
- Elles sont d'importants réservoirs de biodiversité dont dépendent de nombreuses espèces.

Malgré leur importance et les enjeux, il est estimé qu'environ 2/3 des zones humides ont disparu depuis le début du 20^e siècle. Leur importance est aujourd'hui reconnue, et elles doivent être préservées et restaurées quand cela est possible.

→ **Contact : Bastien Coïc - Ramsar France - reseau@ramsarfrance.fr**

» Un inventaire national des tourbières pour contribuer au Plan de restauration de la nature

Les tourbières jouent un rôle essentiel pour l'adaptation de nos territoires au changement climatique, la préservation de la ressource en eau, la biodiversité et le stockage du carbone. Pourtant, leur répartition en France reste mal connue : le dernier inventaire national remonte à... 1949.

Pour combler ce manque, l'Université de Franche-Comté mène depuis 2022 un vaste travail de collecte et d'analyse des données, avec le soutien scientifique de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ce programme s'appuie notamment sur la thèse de Lise Pinault (Doctorante 2022-2024) consacrée à la contribution des tourbières françaises à la neutralité carbone d'ici 2050. L'ensemble de ces données sera valorisé dans un atlas national des tourbières de France, à paraître en 2026, qui présentera pour la première fois une vision détaillée de ces milieux par écorégion. Cet atlas, coordonné par l'Université de Franche Comté et financé par WWF France, a vocation à sensibiliser le grand public et les décideurs à l'importance des tourbières (stockage de carbone, régulation de l'eau, préservation de la biodiversité...) et à fournir une base scientifique commune pour orienter les actions de protection et de restauration. Ceci est aussi possible grâce à la mobilisation de très nombreux contributeurs bénévoles à travers tout le pays.

Les données collectées seront rendues publiques par Daniel Gilbert (Professeur, Université de Franche Comté, encadrant de la thèse de Lise Pinault) dès septembre 2025, à l'occasion du 17^e séminaire des gestionnaires de sites Ramsar. Elles pourront ainsi contribuer au Plan national de restauration de la nature que France doit publier d'ici l'été 2026, ainsi qu'à d'autres politiques publiques (politique agricole commune, politique de l'eau, planification climat et biodiversité, etc.).

→ Contacts :

**Mathilde Calvez, chargée de communication - WWF France - mcalvez@wwf.fr
Daniel Gilbert – Université de Franche-Comté - daniel.gilbert@univ-fcomte.fr**



UNIVERSITÉ 
FRANCHE-COMTÉ

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Théâtre de Bourg-en-Bresse

» 8 h 30 Accueil des participants

» 9 h - 9 h 30

Ouverture du séminaire

- **Thierry Dosch**
Maire adjoint de Bourg-en-Bresse délégué à l'Administration générale, aux Finances et aux Ressources Humaines
- **Frédérique Tuffnell**
Présidente de l'Association Ramsar France
- **Nicolas Murlon**
Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- **Jean Deguerry**
Président du Département de l'Ain
- **Chantal Mauchet**
Préfète de l'Ain

» 9 h 30 - 11 h

Les zones humides, vitales pour les territoires

Table ronde : de nombreux opérateurs se mobilisent pour faire valoir les services rendus par les zones humides et les besoins de les préserver. Parmi eux, des collectivités locales passent à l'action et témoignent.

Avec la participation de :

- **Isabelle Dubois**
Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes
- **Monique Boulart**
5^e adjointe au Maire d'Abbeville, Ville Ramsar
- **Sébastien Mézière**
Forum des Marais Atlantiques, animateur du réseau Ramsar Hauts-de-France
- **Michel Baudraz**
Directeur de l'Association de la Grande Cariçaie (Suisse)

Vidéo de présentation des sites Ramsar Aindinois

» 11 h 15 - 12 h 30

Introduction aux ateliers

Introduction à l'atelier 01 : Concilier agriculture et zones humides

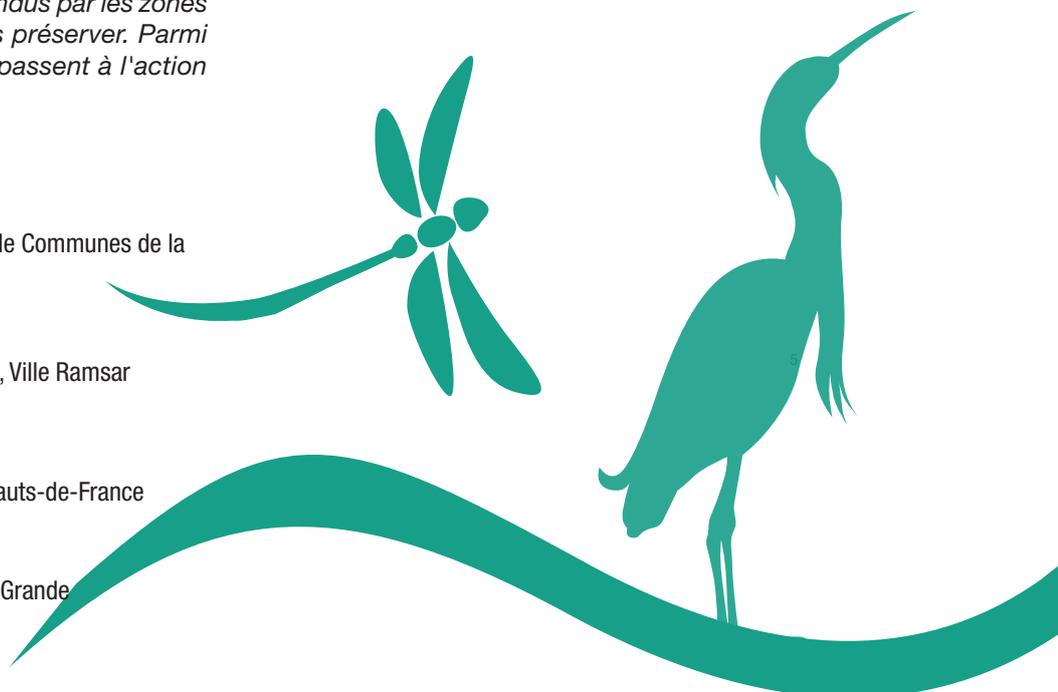
- **Florence Moesch**
Fédération des Parcs Naturels Régionaux

Introduction à l'atelier 02 : Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les politiques publiques

- **Joris Biaunier**
CEREMA Centre-Est

Introduction à l'atelier 03 : Résilience des zones humides face aux effets du changement climatique : quelles stratégies des territoires ?

- **Daniel Gilbert**
Université de Franche-Comté



» 14 h 30 - 16 h

Ateliers au choix

Atelier 01

Concilier agriculture et zones humides

Comment peut-on mieux associer agriculture et préservation des zones humides sur les territoires ?

Avec la participation de :

- **Florence Moesch**
Fédération des PNR
- **Arnaud Charpentier et Régis Pasquier**
PNR Marais Poitevin
- **Lucas Dumas**
Chambre d'agriculture de Saône et Loire
- **Mélanie Bordier**
Forum des marais atlantiques

Atelier 02

Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les politiques publiques

Quels sont les bons exemples de la prise en compte des zones humides dans les politiques publiques ?

Avec la participation de :

- **Joris Biaunier**
CEREMA Centre-Est
- **Séverine Dussouillez**
Pays de Gex Agglomération
- **Sébastien Malan et Eloïs Divol**
DDT Haute-Savoie
- **Cécile Benech**
EP SCoT grand région de Grenoble

Atelier 03

Résilience des zones humides face aux effets du changement climatique : quelles stratégies des territoires ?

Mieux connaître pour mieux agir, plan d'adaptation, anticipation, comment faire face aux effets du changement climatique sur les milieux humides ?

Avec la participation de :

- **Jean Jalbert**
Conservatoire du littoral (administrateur)
- **Anaïs Giraud**
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- **Cléa Blanchard**
Société Nationale de Protection de la Nature

» 16 h-16 h 20 Pause

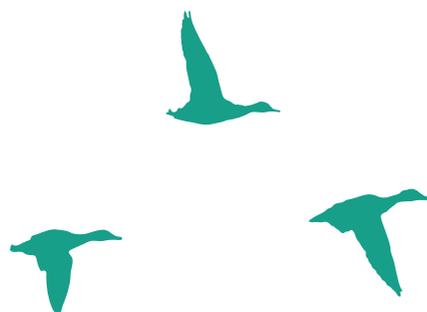
» 16 h 20 - 16 h 45

Retours sur les ateliers

» 16 h 45 - 17 h 30

**Éclairage : autres regards et acteurs
en faveur des zones humides**

Au-delà des gestionnaires, qui sont les acteurs qui contribuent pour la préservation des zones humides ? Fondations privées et financement de la recherche, crowdfunding et financement participatif, vulgarisation et sensibilisation de nouveaux publics, d'autres manières de faire valoir l'importance des milieux humides.



Avec la participation de :

- **Timothée Beroud**
Fondation Pierre Vérots
- **Jean Jalbert**
Tour du Valat
- **Tatiana Fabre**
Flamingo Start-up
- **Flora Schmitlin**
Groupe BEL

SOIRÉE AU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

» 19 h 30

▪ **Discours de Jean Deguerry**

Président du Département de l'Ain

▪ **Présentation vidéo des Espaces naturels sensibles de l'Ain**

Le Département de l'Ain célèbre les 10 ans de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS).

40 ans de la compétence ENS, 10 ans d'une politique ambitieuse et volontariste ayant mené à la labellisation de 40 ENS, dont plus de la moitié sont des zones humides dans le Département de l'Ain.



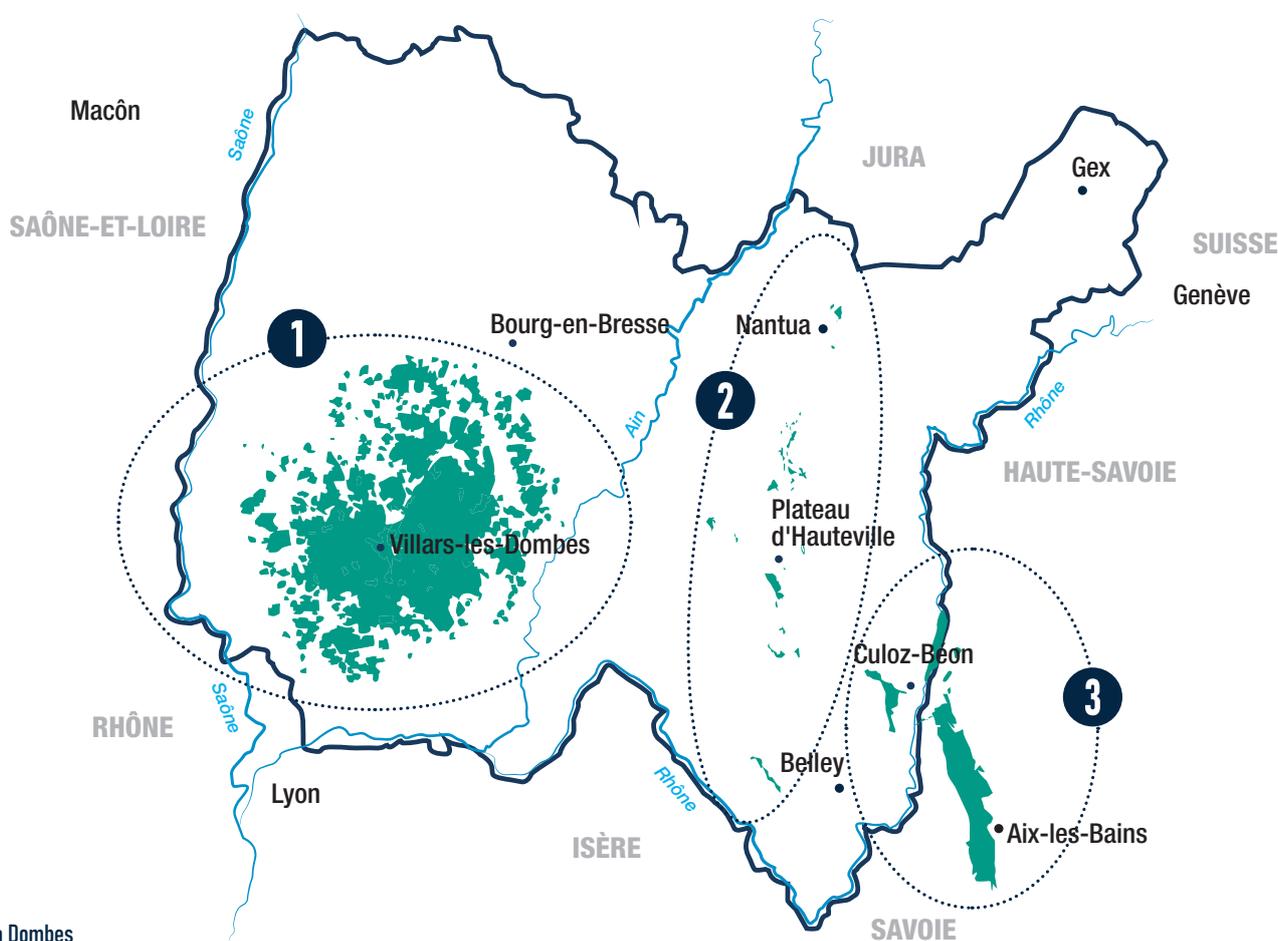
JEUDI 25 SEPTEMBRE

Découverte des sites aindinois labellisés Ramsar

Parcours en bus au choix (Journalistes : inscription obligatoire auprès de celine.moyne-bressand@ain.fr)

» 8 h 30 **Départ au Champ de Foire de Bourg-en-Bresse (devant le marché couvert)**

» 18 h **Retour**

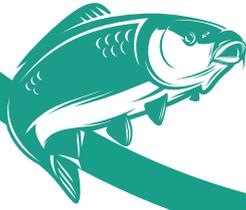


1 La Dombes

2 Marais et tourbières des montagnes du Bugey

3 Lac du Bourget - Marais de Chautagne et de Lavours

1



La Dombes

- **Circuit facile**
Chaussures adaptées et parapluie



La Dombes est l'une des plus vastes régions d'étangs de France, avec 1 300 étangs pour 12 000 ha d'eau. Façonnée dès le XIII^e siècle par les moines puis de grands propriétaires, les étangs sont organisés en chaînes, et la gestion de l'eau est régie par des us et coutumes pluriséculaires. Les activités traditionnelles pratiquées sur le site (pisciculture, chasse, agriculture) ont un rôle dans l'entretien des milieux humides.

Cette journée en Dombes vous emmènera à la découverte des grands principes et acteurs qui façonnent la Dombes et ses étangs. Un temps sera dédié à l'observation d'une pêche d'étang, et à des échanges sur la filière piscicole dombiste et le livre blanc, politique structurante pour cette activité, les sujets portant sur la biodiversité seront évoqués à l'étang du Grand Birieux, propriété de l'OFB, et la Communauté de communes de la Dombes ouvrira les portes de la Tour du Plantay, projet stratégique sur son territoire.



Lac du Bourget - Marais de Chautagne et de Lavours

- **Circuit facile**
Chaussures adaptées et parapluie

L'extension en 2023 du site Ramsar du Lac du Bourget - Marais de Chautagne (désigné en 2003), au Marais de Lavours permet de former un périmètre plus cohérent écologiquement et fonctionnellement. Ces zones humides, connectées aujourd'hui par la nappe phréatique du Rhône, ont une origine commune, liée à la fonte du glacier du Rhône, aussi à l'origine du profond surcreusement du lac du Bourget.

La visite du site se déroulera en deux temps. La matinée sera dédiée à la découverte de la Réserve Naturelle Nationale du marais de Lavours, ainsi qu'à la Maison du marais. L'après-midi se poursuivra en Savoie, par une croisière sur le canal de Savière et le Nord du Lac du Bourget qui permettra d'appréhender la gestion et les enjeux autour du Lac du Bourget, puis la visite d'une tourbière restaurée anciennement exploitée en maïsiculture, viendra conclure la visite.

2



Marais et tourbières des montagnes du Bugey

- **Circuit de 6 km**
Bottes ou chaussures étanches et parapluie



Au cœur du massif du Bugey, les conditions géologiques (calcaire et phénomènes karstiques) et les dépôts morainiques des dernières glaciations ont favorisé la création de nombreuses zones humides, lacs et tourbières qui constituent un réseau encore bien préservé et d'une grande richesse écologique.

La visite permettra la découverte de ces milieux humides emblématiques. Elle offrira une présentation des enjeux, de leur vulnérabilité et des approches de gestion adaptative mises en œuvre. La visite abordera également les défis liés aux activités, notamment la fréquentation. Ce temps d'échange avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs, chasseurs..) sera l'occasion de mieux comprendre les dynamiques territoriales et les défis / challenges partagés autour de la préservation et de l'usage durable de ces espaces fragiles.

3

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Théâtre de Bourg-en-Bresse

>> 8 h 30 Accueil café

>> 9 h - 10 h 20

Les actualités nationales et internationales des zones humides

12^e programme, perspectives et ambitions

- **Thomas Pelte**
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Actualités nationales

- **Ghislaine Ferrère**
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

COP15 et dimension internationale

- **Flore Lafaye de Micheaux**
Secrétariat de la convention sur les zones humides

>> 10 h 20 - 10 h 40 Pause

>> 10 h 40 - 12 h

La biodiversité, le sol et les zones humides

Conférence de **Marc-André Selosse**, biologiste et professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et échanges avec la salle



CLÔTURE DU SÉMINAIRE

>> 12 h - 12 h 30

- **Jean-Yves Flochon**, Vice-président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement
- **Isabelle Dubois**, Présidente de la Communauté de communes de la Dombes, Administratrice de l'association Ramsar France



ENS et biodiversité : 10 ans d'engagement du Département de l'Ain

A l'occasion de la 17^e édition nationale du séminaire Ramsar, le Département de l'Ain célèbre les 10 ans de son engagement en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité : une politique ambitieuse et volontariste ayant mené à la labellisation de 40 ENS, dont plus de la moitié sont des zones humides.

2025 : les Départements célèbrent les 40 ans de leur compétence ENS

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements disposent de la compétence ENS. Jouant un rôle clé dans la préservation des richesses naturelles locales, la protection des milieux fragiles et la sensibilisation des citoyens, les Départements labellent, gèrent, accompagnent, protègent et aménagent des sites remarquables (zones humides, forêts anciennes, tourbières, prairies sèches), autant d'écosystèmes devenus de véritables réservoirs de biodiversité, préservés pour les générations futures. Pour assurer pleinement leur mission en faveur des ENS, les Départements s'appuient sur un levier financier spécifique : la taxe d'aménagement. Dans un contexte marqué par la réduction des dotations et la baisse des financements de l'État, cette recette fiscale locale revêt un caractère essentiel.

Depuis 10 ans, l'Ain porte une politique ambitieuse en faveur des ressources naturelles et de la biodiversité

Stopper l'érosion de la biodiversité et lutter contre la disparition des espaces naturels, afin de transmettre aux générations futures ce patrimoine naturel exceptionnel, constituent des défis majeurs. Ainsi, depuis 10 ans, le Département de l'Ain s'est doté d'une politique Nature et Biodiversité pour mettre en œuvre des actions de préservation des ressources naturelles et accompagner les acteurs en faveur des milieux naturels, tout en sensibilisant les Aindinois à la protection de la biodiversité locale.

Depuis 2015, ce sont en moyenne 6,3 millions d'euros par an que le Département de l'Ain consacre à l'accompagnement des acteurs locaux et collectivités pour la gestion des ENS et sites naturels, à la restauration des milieux aquatiques, à la préservation des ressources naturelles et des continuités écologiques, mais aussi au développement des sports de nature.

La politique Nature et Biodiversité du Département de l'Ain

Elle repose sur deux principaux objectifs : la préservation des milieux naturels et de la biodiversité de l'Ain, mais aussi le soutien des pratiques favorables à la préservation des ressources naturelles et à la biodiversité. Elle intègre également la sensibilisation, la valorisation, la découverte du patrimoine naturel, ainsi que le développement maîtrisé des sports de nature.

» Les actions de préservation des milieux naturels et de la biodiversité de l'Ain

> **Un réseau de 40 sites ENS gérés par 24 structures partenaires** : ils constituent de véritables outils de gestion et de préservation des richesses naturelles. Ils sont aussi une vitrine du patrimoine naturel et représentent un attrait touristique pour l'Ain.

> **Label Rivières Sauvages** : l'Ain est le département comptant le plus grand nombre de cours d'eau labellisés « site Rivière Sauvage » à l'échelle de l'Europe (la Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz).

> **Label Ramsar** : 3 sites sont labellisés dans l'Ain (la Dombes / les Marais et Tourbières des montagnes du Bugey / le Lac du Bourget – Marais de Chautagne et de Lavours).

> **La restauration des milieux et l'amélioration des continuités écologiques** : le Département soutient les initiatives des territoires pour préserver les milieux naturels et aquatiques, il accompagne les collectivités et les syndicats de rivières dans les projets de restauration des continuités écologiques ou trames bleues. En matière de continuité écologique terrestre, le Département, en tant que gestionnaire d'infrastructures et maître d'ouvrage des travaux, a réalisé plusieurs aménagements : un écopont sur la RD 884 à Péron, des crapauducs sur les communes de la Burbanche et de Vesancy pour favoriser les migrations d'amphibiens.

> **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les espèces indésirables** (jussie, ragondins, frelons asiatiques...).

» Soutien aux pratiques favorables à la biodiversité et à la préservation des ressources naturelles

Préserver les ressources naturelles (eau et forêt) figure parmi les priorités de mandat du Département de l'Ain. Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, il mène des actions dans le cadre du dispositif "L'Eau de l'Ain" et du Livre blanc de la Forêt et du Bois. Il apporte également son soutien à l'activité pastorale, à l'apiculture et à la plantation de haies bocagères.

» Promotion et ouverture des ENS au public

Les ENS ne sont pas des sanctuaires écologiques : ils sont aussi des lieux d'éducation, de découverte et de transmission du patrimoine vivant. Ainsi, conformément à la loi de 1985 qui souligne la nécessité d'ouvrir au public et de faire découvrir ces espaces naturels aux citoyens, le Département déploie de nombreuses actions de communication pour valoriser les sites et promouvoir des programmes d'animations et de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public et des scolaires.

AIN⁰¹

le Département



Avec le soutien technique et financier de :



Contact presse :

Département de l'Ain

Céline Moyne-Bressand

celine.moyne-bressand@ain.fr

04 74 32 33 44 - 07 85 57 56 38